Roubaix

Bureaux : 45, rue de Gare (Téléphon 9.51) Dépôt de vente: 78, Grande-Rue

LA CONTRIBUTION MOBILIÈRE

Au cours de la réunion de vendredi dernier, le Conseil municipal a adopté la délibération suivante, avec le correctif que les anciennes évaluations cadastrales serviront de base pour l'évaluation de la déduction d'un minimum de loyer:

« 1° Pour la détermination des loyers matriciels destinés à servir de base à la contribution mobilière de 1933, il sera, par application de l'art. 4 de la loi du 13 juillet 1903, et sous les réserves prévues audit article, déduit du loyer réel d'habitation de chaque contribuable, une somme de 240 fr à titre de minimum de loyer

» 2° Sont declarés exemots de toute contribution pour l'année 1933, par application de l'article 18 de la loi du 21 avril 1832, les habitants dont le loyer réel d'habitation est supérieur à 240 fr, mais ne dépasse pas 359 francs.

» Toutefois, cette exemption n'est pas applicable :

» *a) Aux habitants qui n'ont, à Roubaix, qu'un simple pied-à-terre* ;

» *b) Aux habitants qui sont compris* au rôle de la contribution foncière (propriétés bâties ou non bâties) ;

» *c) Aux habitants qui sont inscrits* au rôle des patentes ;

» *d) Aux rentiers et, d'une manière* générale, à ceux qui, par leur position sociale et leur situation de famille, ne peuvent être considérés comme dignes de ménagement.

» Ainsi que nous le faisons chaque année, nous vous rappelons que les nouvelles évaluations cadastrales résultant de la loi du 22 mars 1924, ne seraient pas justifiables pour l'application de la contribution mobilière, car lors de la révision foncière, il a été retenu comme valeur locative :

» 1° Pour les maisons louées, le loyer appliqué à l'époque de la révision ;

» 2° Pour les maisons habitées par leur propriétaire, la valeur locative d'avant guerre, majorée de 110 % (maximum fixé par la Commission paritaire). L'application de ces principes a rompu toute proportionnalité entre la valeur locative et l'importance des maisons.

» Il ne serait donc possible de retenir ces nouveaux chiffres, qu'en y apportant des rectifications nécessaires, pour que la proportionnalité à observer dans la répartition individuelle ne se trouve pas, de ce fait, entachée d'irrégularité.

» Dans ces conditions, il n'est pas douteux qu'il est préférable de maintenir aux habitations d'origine ancienne, les lovers matriciels d'avant guerre et d'assigner, aux constructions nouvelles, les lovers matriciels qui leur eussent été attribués en 1913 ou 1914, si elles avaient existé à cette époque ».

HALLE FLIPO: Beurre 16.50 extra 18.50

Nos stagiaires et boursiers à l'étranger

Récemment s'est tenue l'Assemblée générale annuelle de la « Société d'Encouragement de Roubaix-Tourcoing pour l'envoi de Stagiaires et Boursiers industriels et commerciaux à l'étranger ».

M. Charles Florin, présidait et la plupart des membres étaient présents. Le rapport relatif à l'exercice écoulé fut présenté par M. Paul Puppinck, secrétaire, et la situation financière fut présentée par le trésorier, M. Henri Lepaul.

A l'issue de cette Assemblée générale, la Commission d'administration procéda à l'examen oral des candidats boursiers admis à la suite des épreuves écrites.

La Commission d'admission présidée par M. Charles Florin, était composée de MM. J. Rasson et Jules Hopent, vice-présidents ; Henri Lepaul, Edouard Catrice, Edmond Masurel-Preuvost, Henri Deffontaine, L. Boulois et P. Perche.

Vingt-deux candidats furent examinés par cette Commission. Douze furent admis et ont été proposés pour une bourse de pré-stage à la Commission Générale des Stages de la Direction de l'Enseignement Technique. Ce sont : MM. Jean Louche, Lucien Guémard, André Weiss, Paul Van Elstraete, Emile Roger, Georges Desvehain, Georges Caillier, Roger Schepercel, Roger Fossey, André Duvet, Victor Duhamel, Paul Duforest.

Grâce à l'initiative prise par M. Labbe, Directeur général de l'Enseignement Technique, qui a voulu développer cette Œuvre des Bourses de pré-stage, et grâce à la collaboration de notre Société locale, douze nos jeunes concitoyens pourront donc aller, durant les mois d'Août et Septembre prochains en Angleterre, en Allemagne ou en Espagne, pour se perfectionner dans la connaissance des langues qu'ils ont apprises dans les Ecoles techniques et professionnelles de Roubaix et de Tourcoing, et spécialement en assistant aux Cours du soir. L'exemple de ces lauréats ne peut qu'encourager grandement la jeunesse laborieuse de nos centres à poursuivre, après l'école l'étude si utile des langues étrangères. Il n'est donc pas étonnant que, d'année en année le nombre des candidats à ce Concours soit de plus en plus élevé.

Les industriels et négociants qui ont examiné les candidats en anglais, en allemand ou en espagnol, en géographie économique et en comptabilité, ont été très favorablement impressionnés par la façon dont le plus grand nombre a répondu aux interrogations.

Leur but est d'envoyer à l'étranger les jeunes gens qui leur semblent les plus aptes à bien profiter d'un séjour dans le pays dont ils apprennent la langue.

Rappelons que cette Institution de Bourses de vacances à l'étranger, dénommée actuellement Bourses de pré-stage, fonctionne pour la troisime année. Pour la première, en 1930, neuf jeunes Roubaisiens et Tourquennois ont été envoyés à l'étranger ; pour la seconde, en 1931, il y en eut sept ; pour la troisième, en 1932, il y en a douze.

SERVICES DE L'ABATTOIR ET DES DENRÉES ALIMENTAIRES

STATISTIQUE DU MOIS DE JUIN

1° ABATTOIR

Animaux sacrifiés : espèce bovine, adultes, 735, veaux 701 ; espèce ovine, 110 ; espèce caprine, 0 ; espèce porcine, 1.294 ; espèce chevaline, 177 ; ânes et mulets, 1. Soit pour l'ensemble, 514.935 kilos de viandes, dont 326.622 kilos consommés à Roubaix et 188.315 kilos sortis de la ville.

Dans le poids total, la viande de cheval représente 46.589 kilos.

Le Service de l'Inspection de l'Abattoir a saisi 4.497 kilos de viandes et abats impropres à la consommotian

2° Denrées alimentaires

Halles Centrales. — Il a été introduit à Roubaix 135.291 kilos de viandes foraines, dont 108 kilos de viandes congelées.

736 kilos de viandes diverses (lapins, poulets, etc.) et fruits ont été saisis pour cause de corruption et autres.

Service ambulan tet marche au poisson. — Il a été procédé à la saisie de 380 kilos de denrées diverses (fromages, conserves, fruits, etc) et poissons ne remplissant pas les conditons voulues pour être livrées à la consommation.

Les festivités de l'Epeule-Alouette

Organisées par les nombreux commerçants des quartiers de l'Epeule et de l'Alouette, ces fêtes populaires, qui avaient débuté samedi, avec la braderie, sous le signe du soleil, se sont poursuivies hier avec le même succès.

Profitant du beau temps, de nombreux promeneurs sont allés à l'Epeule, suivre avec intérêt les diverses épreuves sportives et attractions qui étaient présentées.

Dès 7 h., une société de musique parcourut le quartier pour donner aux habitants le signal de la fête.

A 9 h., deux équipes de basket-ball donnèrent, sur la place Edouard-Roussel, une exhibition qui fut fort goûtée du public.

Une course pédestre réunit ensuite bon nombre de coureurs

A 10 h. 15, départ d'une course cycliste de 30 km, sur un circuit à couvrir dix fois dans le quartier. L'épreuve fut rondement menée et la moyenne réalisée fort bonne.

Au Colisée, à 11 h., sous la présidence de MM. Deconninck, président d'honneur, et Noël Lievens, président, Me Gaillard procéda au tirage de la tombola, dont voici la liste.

Série D, 4.442 ; Série G, 2.419 ; Série B, 766 ; Série A, 8.346 ; Série A, 3.862 ; Série C, 5.725 ; Série G, 1.553 ; Série C, 1.503 ; Série B, 8.538 ; Série C, 3.245 ; Série E, 9.293 ; Série D, 9.532 ; Série C, 843 ; Série C, 2.893 ; Série B, 1.818 ; Série G, 2.605 ; Série C, 3.686 ; Série C, 7.383 ; Série B, 8.242 ; Série D, 1.650.

Pendant le tirage, la Symphonie l'Epeuloise, dirigée par Mlle Delourme, exécuta d'impeccable manière, divers morceaux de son répertoire.

Dans l'après-midi, deux sociétés musicales, la Philharmonique du Jean Ghislain et l'Harmonie municipale de Croix parcoururent le quartier, tandis qu'en divers points, différentes courses de tonneaux, à la chandelle, de cerceaux, étaient organisées.

La remise du drapeau des commerçants du Centre

Samedi matin, le centre de la ville apparaissait telle une cité nipponne, tant les drapeaux étaient déployés dans toutes les artères.

Ces fanions étaient tous les mêmes, copies sur le modèle de la maquette qui fut primée lors du concours de l'hiver dernier.

Une cérémonie officielle de remise du drapeau eut lieu hier à 11 h., au domicile du président des commerçants du Centre, M. Vanmansart, 9, rue du Général-Sarrail.

M. Desreux, du comité, remit le drapeau à M. Vanmansart, qu'il félicita de son zèle actif.

M. Vanmansart remercia le comité de son geste de sympathie, et une aubade fut donnée par la Fanfare Delattre.

A midi, deux concerts apéritifs, l'un sur la Grand'Place par la Fanfare Delattre, l'autre place de la Liberté par la Concordia-Harmonie. Ces deux exécutions dignes du renom de nos brillantes phalanges furent fort appréciées.

Le soir, à 20 h. 30, sur la Grand'Place, pour la première fois à Roubaix, le Cercle Berlioz de Lille se produisit. Cette excellente société symphonique interprétait le programme suivant : Allegro de Concert (Parès); Ouverture dramatique (Patric); Ballet de Faust (Gounod); Erwyan, thème et variation pour clarinette (M. L. Vanhée); Marche du Couronnement de la Muse du Peuple (Charpentier); Fantaisie sur Patrie (Paladilhe); L'amour sorcier (M. de Falla); La Houzarde (L. Ganne); Le P'tit Quinquin, avec un remarquable brio.

La soirée se termina avec un bal populaire donné sur la Grand'Place. Des concours de ballonnets firent, durant la journée, la joie des enfants.

Aujourd'hui, braderie.

APRES BOIRE

Alexandre Hawath, 37 ans, graisseur, domicilié 67, rue du Chemin de Fer, après avoir fait maintes rasades dans multiples cafés, échoua à l'estaminet tenu par M. François Petit, 101, rue de l'Ouest.

Complètement ivre, il fit du scandale dans le café.

Des agents intervinrent et il alla finir la nuit au violon, nanti d'une contravention pour ivresse.

D'autre part, procès-verbal a été dressé à la charge du cafetier pour avoir servi à boire jusqu'à l'ivresse et après l'heure réglementaire.

UN NOYÉ

Dimanche matin, vers 5 h., des pêcheurs au quai du Sartel, aperçurent un corps flottant sur l'onde.

Ils attirèrent le cadavre sur la berge et firent appeler M. Fischer, commissaire de police du 5e arrondissement qui procéda aux constatations d'usage.

Le noyé est un nommé Jules Couchié, 58 ans, soigneur, demeurant à Roubaix, en garni, 20, rue d'Avelghem.

Le docteur Caillet, qui a examiné le cadavre, a conclu à la mort par submersion.

Le corps a été conduit à la morgue de l'Hôpital de la Fraternité.

UNE PROTESTATION DES COMBATTANTS REPUBLICAINS AU SUJET DES COMPRESSIONS BUDGETAIRES

M. A. Dubrunfaut, président de la Fédération du Nord des A. C. républicains, nous communique avec prière d'insérer :

« Interrogé par différentes personnalités et groupements au sujet des projets budgétaires du gouvernement portant atteinte aux droits des anciens combattants, nous a joindre notre protestation à celle de M. Maurice Olivier, président de la Fédération des anciens combattants du Nord.

» Au point de vue « droit », il nous semble que la rente due aux veuves de guerre, remariées ou non et aux anciens combattants est conditionnée par ce fait que l'Etat se trouvant dans l'impossibilité d'assurer d'un seul coup le paiement des indemnités dues aux veuves pour la perte de leurs époux, aux anciens combattants pour les services rendus à la nation et le manque à gagner est tenu à procéder par paiements échelonnés. Pas plus qu'une compagnie d'assurance au lendemain d'un sinistre, il ne doit ergoter sur les sentiments et la situation de fortune »

LA BRADERIE DU CUL DE FOUR

Le Comité des Commerçants de ce quartier organise pour le 9 juillet une braderie monstre qui aura lieu de 13 à 19 h. dans les rues de Flandre et Voltaire.

Cette braderie qui obtient chaque année un succès grandissant sera suivie cette fois de diverses festivités et grands et petits y trouveront leur amusement.

Le Comité fait appel à tous les commerçants pour venir installer à cette braderie. De nombreux prix en espèces seront distribués entre tous les participants.

Les inscriptions sont reçues dès à présent chez M. Léon Vandeneynde, 51, rue Voltaire. Le tirage des primes aura lieu chez M. Goone Victor, 41, rue Dombasle et la distribution chez M. Vandemoorteele Camille, rue de Flandre

LA DISTRIBUTION DES PRIX A L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES

La distribution des prix aux élèves de l'École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles aura lieu dimanche 10 juillet, à 10 h., dans le grand amphithéâtre (entrée place Chaptal).

Cette cérémonie se déroulera sous la présidence de M. A. Bruneau, inspecteur de l'Enseignement du dessin, Chevalier de la Légion d'honneur.

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE JUIN 1932

159 enfants (77 du sexe masculin et 82 du sexe féminin) ont vu le jour à Roubaix durant le mois de juin ; 69 mariages ont eu lieu et 7 divorces ont été prononcés ; 148 personnes (65 du sexe masculin et 83 du sexe féminin) sont mortes ; sur ce nombre 38, dont 9 étrangères à la Ville ont succombé à l'hôpital.

La mortalité moyenne des cinq dernières années pour le mois de juin est de 131 ; elle fut, pour mai 1932, de 154. 9 enfants de moins de 1 an sont morts, soit 5,6 % des naissances.

La tuberculose a fait 16 victimes, soit 10,8 % de la mortalité totale.

Le cancer a provoqué 15 décès.

Les maladies épidémiques n'en ont amené aucun.

Le Service d'Hygiène a fait procéder à 45 désinfections. Sur six échantillons d'eau pour l'alimentation soumis à l'analyse chimique, cinq ont été reconnus mauvais.

Il a été procédé à 77 recherches bactériologiques et 10 examens de sang.

Durant le mois de juin, le dit Service a délivré les autorisations concernant la construction de 11 habitations et 52 permis relatifs à des transformations diverses dans des immeubles.

LA GRANDE FANFARE AUX FETES DE WENDUYNE

Invitée à nouveau par le Comité des Fêtes de Wenduyne, la « Grande Fanfare » s'y rendra le Dimanche 24 Juillet, pour y donner un Grand Concert de Cala sur la digue.

Les membres partiront le matin en autocars, pour rentrer le soir entre 23 h. et minuit ; les personnes qui voudraient accompagner la Société, sont priées de bien vouloir envoyer leur adhésion à M. Dehem, Président, 6, rue du Pays. Coût du voyage, dîner et souper compris, 35 francs français.

Le nombre de places étant limité, prière de bien vouloir donner son adhésion au plus vite.

Le voyage s'effectuerra à l'aller, par Ypres, où l'on visitera la Porte de Menin, Mémorial superbe, érigé par les Anglais ; une gerbe y sera déposée au nom de « La Grande Fanfare » de Roubaix. Puis, par Poelcapelle, visite au monument érigé en souvenir du célèbre aviateur Georges Guynemer ; ensuite, à Bruges, arrêt sur la Grand'Place, et Wenduyne.

Sociétés et Comités

CROIX DE FEU. — La Section de Roubaix des Croix de Feu, réunie samedi 2 juillet en assemblée mensuelle, fait un pressant appel aux membres des Sociétés d'Anciens Combattants de Roubaix, Mutilés, Anciens Combattants Républicains, Médaillés militaires, et de toutes les sociétés d'Anciens Combattants sans distinction de tendnaec ni d'opinion, pour protester contre les mesures qui vont priver 8 % des Anciens Combattants de leur retraite si chèrement acquise.

Les Croix de Feu font remarquer que tous les candidats aux élections législatives ont promis qu'il ne serait pas touché à cette retraite. Ils font appel à tous pour exiger que le Gouvernement renonce à cette mesure.

L'ORPHEON DES A.C. ET SOLDATS.— L'ouverture des inscriptions pour le voyage annuel à la Reine des plages les 30, 31 juillet, 1er et 2 août (Fête des Fabricants), qu'organise l'Orphéon des anciens Combattants et soldats, laisse entrevoir par le nombre d'adhésions déjà reçues, que cette année encore les anciens vont remporter un nouveau et mérité succès.

S'inscrire au plus tôt au siège de l'Orphéon « Café Dubus », 41, rue du Chemin de Fer.

ETAT CIVIL

Décès : Firmin Cambier, 67 ans, rue Jean-Jaurès, cour Motte, 7, à Wasquehal, décédé avenue Julien-Lagache, 20 ; Pauline Glorieux, 50 ans, rue Delespaul, 234 ; Elisabeth Leblanc, 75 ans, 54, rue Ste-Thérèse.

WATTRELOS

LA FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

En voici le programme :

Mercredi 13 Juillet. — Dans la matinée, distribution extraordinaire de bons de viande aux familles inscrites au Bureau de Bienfaisance. Dans l'après-midi, distribution de gâteaux aux élèves des Ecoles communales.

Jeudi 14 Juillet. — A 8 h. 30, Visite du Conseil Municipal à l'Hôpital-Hospice. L'ordinaire des hospitalisés sera amélioré et le sou de poche augmenté

A 9 h., à Ste-Marguerite : *Concours de pêche à la ligne*, organisé par la Société « Les Vrais Pêcheurs de Poissons Blancs Wattrelosiens » offert aux amateurs de Wattrelos ; 300 francs de prix. Inscriptions chez M. Flipot, 302, rue Carnot. Pesage du poisson chez M. Lenglet, passerelle Ste-Marguerite. Distribution des prix, chez M. Flipot. Même règlement que les autres concours.

A 10 h. 30 : *Cortège des Ecoles laïques et des Sociétés de la Ville.* 600 francs de primes. — Premier Groupe : Rassemblement à 10 h. Tête place Saint-Vincent-de-Paul, queue, rue d'Oran. Société Philharmonique du Crétinier, Ecoles du Touquet, du Crétinier, de la Vieille-Place. Société de Gymnastique « La Patriote », Sociétés chorales « La Cœcilia » et « La Renaissance Chorale » ; la Section des Pupilles de l'Humanité, Sociétés diverses. Itinéraire : rues du Sapin-Vert, de Tourcoing, Pierre-Catteau et Grand'Place.

Deuxième Groupe : Rassemblement à 10 h., rue du Sartel. Tête devant l'estaminet du « Vert-Pré », queue « Au Rossignol ». Harmonie « Les Enfants de la Lyre », Ecoles du Centre, du Laboureur, de la Baillerie, de Beaulieu, du Plouys ; Société de gymnastique « La Gauloise » ; l'Union Chorale ; Sociétés diverses. Musique Municipale. Itinéraire : rue du Sartel, de l'Industrie, du Moulin et Grand'Place.

Les Sociétés défileront devant la Mairie et formeront la haie autour du terre-plein de la Place.

Après le défilé : audition de l'Orphéon Scolaire Mixte, sur le Kiosque de la Grand'Place, avec accompagnement d'orchestre.

La dislocation des Sociétés se fera immédiatement après l'audition de l'Orphéon Scolaire.

Les Sociétés diversesn (cyclistes, archers, bouleurs, cartes, Sociétés d'épargne, de Secours mutuels, etc.), composées d'au moins 20 membres, qui désirent prendre part au cortège, doivent se faire inscrire à la Mairie, Bureau du Secrétariat, 2e guichet. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 11 Juillet. Une prime de 40 francs sera accordée à chaque Société.

A midi, Tirage au sort des primes aux Ecoles laïques et Sociétés.

1re prime, 200 fr. ; 2e prime, 150 fr. ; 3e prime, 100 fr. ; 4e prime, 75 fr. ; 5e prime, 50 fr. ; 6e prime, 25 fr. Remise aux Directeurs d'Ecoles et Présidents de Sociétés de la Prime de présence de 40 fr.

Jeux divers sur la rue. — 60 fr. de prix pour chaque jeu.

Marlière : Pollet-Lis, rue des Trois-Pierres, 330, et Desmarchelier, rue des Trois-Pierres, 333. — Petit-Tournai : Bossus René, rue Paule, 15 et Dutrieux H., rue Blanche, 6. — Marlière : Vve Hennion, rue des Trois-Pierres, 144, et Wittebolle Georges, rue Six, 1.

Concours de Chants d'oiseaux. — Boutillerie : Castelain Arthur, rue de la Boutillerie, 46 et Detollenaere Georges, rue de la Boutillerie, 42. — Petit-Tournai : Debouvries Jules, rue du Petit-Tournai, 62, et Bettremieux Alfred, rue de Toul, 75. — Boutillerie : Nys Alfred, rue de la Boutillerie, 6 et Codron Alfred, rue de la Baillerie, 167. — Bas-Chemin : Dufour Léon, rue du Beau-Chêne, 20 et Casier Paul, rue Racine, 1. — Beaulieu : Veuve Vanmenen, rue Leruste, 60 et Boulanger Louis, rue Leruste, 68.

A 16 h., chez M. Dupont Alfred, rue Jules-Guesde, 252, Grand Concours organisé par la Fédération Wattrelosienne, au profit du Comité de Secours aux Chômeurs nécessiteux. 200 fr. offerts par la ville.

Jeux de dés. — Saint-Liévin : Vve Liagre, sentier Delbart, 17 et Delberghe Alcide, rue de Mouscron, 174. — Grimonpont : Seynaeve Albert, rue de Leers, 349 et Mahieu Rémy, rue de Lers, 348. — Martinoire : Poppe Léon, rue de la Martinoire, 380 et Vanthuyne Félix, rue de la Martinoire, 286. — Crétinier : Vercoutère J.-B., rue des Champs, 24 et Brossé Théophile, rue des Champs, 14. — Carluyère : Salmon Emile, rue de la Carluyère, 16 et Pondeville Albert, rue de la Carluyère, 3. — Crétinier : Vlaene Napoléon, Calvaire Nuttin, 25 et Aelvoet Edouard, rue du Sapin-Vert, 75. — Sartel : Dardenne Jules, rue de l'Industrie, 126 et Jouret Camille, rue du Sartel, 27. — Fort Lillois : Vancauwemberge A., rue Monge, 78 et Bossu Jules, Fort Lillois, 9. — Sartel : Mervaille Lucien, rue Leuridan Noclain, 2 et Dumortier Charles, rue de la Tannerie, 15.

Jeux de Trou-Madame. — Sapin Vert : Vve Six, rue du Mont-à-Leux, 32 et Maertens Albert, rue Victor-Hugo, 17. — Nouveau-Monde : Carrette Alfred, rue du Nouveau-Monde, 68 et Guévart Alphonse, ru du Nouveau-Monde, 52. — Grimonpont : Dhellemme Denis, rue de Lers, 496 et Debackère Joseph, rue de Leers, 419. — Nouveau Riche : Huyghelier Rémy, rue du Nouveau Riche, 3, et Duret Camille, rue du Nouveau Riche, 12.

A 15 h., *Course Vélocipédique* (Circuit de Wattrelos) organisée par les Commerçants du Crétinier et réservée aux coureurs habitant la commune.

300 francs de prix en espèces, offerts pa. la Ville et de nombreuses primes par la Maison Delbrouck (Cycles) et les commerçants du Crétinier.

Inscriptions chez M. Emile Delbrouck, rue des Champs, 48. Départ à 15 h., chez M. Devlaminck Jules, rue d'Oran, 21.

Itinéraire : Rues d'Oran, du Sapin-Vert, du Mont-à-Leux, de Boulogne, St-Gérard, Vieux Bureau, Mont-à-Leux, de la Martinoire, des Ballons, des Fleurs, Pierr-Catteau, Grand'Place, Jean-Jaurès, Jules-Guesde, Château-d'Or, de la Boutillerie, Leruste, de Beaunlieu, Racine, de Leers, Leuridan Noclain, du Sartel, de l'Industrie, des Trois-Bouteilles, Faidherbe, Jeanne-d'Arc, de Tourcoing (Deux fois le parcours, soit environ 30 kilom.).

Au second tour, les coureurs emprunteront les rues Saint-Vincent-de-Paul et des Champs.

Arrivée chez M. Emile Delbroucq, marchand de cycles, rue des Champs, 48. Distribution des prix chez M. Devlaminck, rue d'Oran, 21.

Fêtes de Gymnastique et Concerts. — Au Crétinier : Face à la « Maison du Peuple », 17 h. 30, « La Gauloise » ; 18 h. Chorale « La Cœcilia » ; 18 h. 30, la Musique Municipale. — Vieille Place : 19 h. : « La Patriote » ; 19 h. 30, « L'Union Chorale ; 20 h., « Les Enfants de la Lyre ». — Grand'Place : 20 h. 30, « Les Pupilles de l'Humanité » ; 21 h., « La Renaissance Chorale » ; 21 h. 30, « La Philharmonie du Crétinier.

CONCOURS ARTISTIQUES DE LA FETE NATIONALE

Le Concours de Théâtre a pris cette année une extension telle que la journée du 10 juillet sera à peine suffisante pour permettre l'audition de toutes les pièces figurant au programme.

Aussi ce spectacle promet d'être particulièrement brillant en raison de la qualité des différents groupes qui s'affronteront.

Rappelons que ces épreuves se dérouleront en la salle des fêtes de l'école des garçons du Centre, le matin à 8 h. et l'après-midi à 14 h. Elles seront jugées par MM. Edouard Grimonpont, F. Joly, Jules Leleu, Emile Malfait, Georges Platel et Michel Vilette.

Dès lundi prochain, le programme détaillé des concours sera mis en vente au profit du Comité de secours aux chômeurs nécessiteux. S'adresser au secrétariat de la mairie, 2e guichet.

Les carnets de pain. — On nous communique :

« Les boulangers de Wattrelos, y compris la délégation de la Coopérative l'Humanité, réunis en assemblée extraordinaire, le samedi 2 juillet, examinant la situation créée par l'application de la loi du 28 avril 1932, après discussion, s'engagent à maintenir jusque la distribution complète de tous les carnets de pains aux habitants de Watrelos, le taux de 2.20 au kilo, avec la garantie pour leurs clients de rentrer dans leurs fonds, à la date fixée d'un commun accord par les boulangers, laquelle date ne pourra dépasser le 30 juillet, qui sera celle de l'obtention des bons de droits.

» Élèvent une vive protestation contre la menace de certains minotiers, qui éventuellement se refuseront d'accepter en paiement, les bons de pains rentrant en défalcation sur les prix des farines, s'engagent à l'unanimité de protester contre pareille façon d'agir et en cas de désaccord décident de leur enlever leurs clientèles pour les commandes futures, décident de faire confiance aux fournisseurs qui reconnaissant la situation difficile des boulangers, qui atteints dans leurs intérêts matériels, ne peuvent plus concéder de nouveaux sacrifices financiers, décident l'envoi d'une délégation aux parlementaires des 7 et 8 circonscriptions en vue d'obtenir leur intervention près des pouvoirs centraux, pour le paiement rapide des tickets compensateurs, leur permettant de mettre en harmonie et en concordance la défense des intérêts de la population de Wattrelos et leurs propres intérêts. »

L'excursion à Malo des lauréats du certificat d'études. — C'est le samedi 9 juillet qu'aura lieu l'excursion à Malo, organisée par le Comité de la Caisse des écoles, en faveur des lauréats du certificat d'études.

Les parents des lauréats qui désirent les accompagner à Malo peuvent se faire inscrire dans les écoles ou à la mairie (bureau des écoles). Ils devront payer le coût du chemin de fer, soit 20 francs (10 francs pour les enfants de moins de 7 ans), plus 1 fr. 50 pour le tramway.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au mardi 5 juillet, à 11 heures, dernier délai.

Vérification des poids et mesures. — En application de la vérification biennale, les commerçants de Wattrelos sont dépensés en 1932, de faire vérifier leurs instruments de mesure.

Toutefois, les marchands ambulants, dont le matériel se détériore plus rapidement, sont invités à présenter les instruments qui leur servent en tournées. Les marchands ambulants exerçant en dehors de leur commune sont tenus de faire vérifier leurs appareils tous les ans avant le 31 mars.

Le Vérificateur sera à leur disposition de 14 à 16 h. : le 5 juillet, 96 rue du Mont-à-Leux ; le 7 : rue de Tourcoing, 190 ; le 8 : 106, rue de l'Industrie, le 20 juillet, 34 rue Pierre-Catteau.

Secours du Bureau de Bienfaisance. — La distribution des bons de pain aux personnes inscrites au Bureau de Bienfaisance se fera 1, rue Jean-Jaurès, le mardi 5 juillet, de 9 à 11 h. 30.

A cette occasion, la commission fait connaître qu'à partir du 1er juillet les bons de pain subiront la réduction des tickets de droits. Il est donc indispensable que tous les assistés se mettent sans délai en instance d'obtenir leur carnet de pain et il appartiendr aux boulangers fournisseurs de récupérer les bons pour la valeur du pain livré dès la délivrance des carnets, qui aura lieu vers le 15 juillet.

CROIX

LA RÉUNION D'ETE DE L'UNION MUTUELLE CROISIENNE

Cette assemblée qui réunit en même temps les sociétaires et leurs familles aura lieu samedi 9 juillet à 20 h., au Bon Fraisier, à l'Allumette, A cette occasion, le bureau sera ouvert à 19 h. 45. L'entrée du parc se fera dès 19 h. 45

Les sociétaires sont priés de présenter leur carte d'adhérent à l'entrée. De service à l'entrée, MM. E. Wuillemet, J. Risselin et G. Mesplomb.

Vol de lapins. — On a volé la nuit dernière, trois lapins, au préjudice de M. Elie Looten, sous-chef de canton à la Compagnie du Nord, domicilié 8, rue St-Venant. La police enquête.

Fermeture des établissements publics — A l'occasion de la Fête Nationale et de la Fête des Ecoles qui sera donnée les 14 et 17 juillet, les établissements publics de la ville pourront rester ouverts durant les nuits des mercredi 13, jeud. 14, samedi 16 et dimanche 17 juillet 1932. Les tenanciers munis de l'autorisation seront autorisés à jouer de la musique et à laisser danser dans leur établissement jusque minuit, les jours sus-indiqués.

Le concours carnavalesque du dimanche 14 août. — C'est à l'issue du grand cortège qui se déroulera lors des fêtes du 14 août qu'aura lieu le concours carnavalesque doté de superbes prix et primes. Le Comité des fêtes de la place de la Gare a prévu de nombreuses catégories pour groupements sociétés musicales, bigophones, couples, isolés (beaux costumes et originaux) enfants vélos fleuris

Adresses sans retard les adhésions à la permanence, 50, rue de Lille, ou chez le Trésorier, M. Thesse, 29, place de la République (téléphone 120, Croix), où tous renseignements seront communiqués.

WASQUEHAL

LA DEUXIEME KERMESSE DU SART

Cette fête foraine et champêtres, qui aura lieu les 16, 17 et 18 juillet, dans le coquet quartier du Sart au lieu dit : « Lotissement Pharos » et qu'a mise sur pied l'Amicale des Propriétaires du Sart, promet un succès beaucoup plus grand que l'an dernier, qui cependant avait été très bien réussi.

De nombreux forains, manèges et attractions diverses ont déjà promis leur concours.

Le programme détaillé des réjouissances, se composant d'un petit opuscule portant un numéro de classement, sera tiré au sort à une importante tombola gratuite entre tous les possesseurs du programme et dont de nombreux lots seront distribués aux bénéficiaires, avec comme premier lot un poste de T. S. F. avec meuble.

Tous ceux qui désirent se rendre acquéreurs de programmes, peuvent s'en procurer chez tous les commerçants du quartier et aux membres du comité.

Réunion des Médaillés du Travail. — La section des Médaillés du Travail de Wasquehal a tenu dimanche, à 16 h. 30, son assemblée trimestrielle sous la présidence de M. Henri Choquenet, entouré de MM. Alexandre, vice-président ; Albert Lemaire, secrétaire ; André Schweitzer, trésorier, et des divers membres du comité.

Un grand nombre de médaillés avaient répondu à l'appel de la commission qui s'était elle-même réunie à 15 h. 30 pour examen de l'ordre du jour et diverses questions d'ordre intérieur.

Après le règlement des cotisations, le président ouvrit la séance en annonçant la grande fête annuelle des Médaillés pour le jour de la Fête des Fabricants. Il donna ensuite un compte-rendu détaillé du Congrès national qui a eu lieu à Calais, le 26 juin dernier, auquel a pris part une notable délégation de la section de Wasquehal. Il donna communication d'une lettre de M. Bailleux, président de la Fédération Nationale des Médaillés du Travail au sujet de la demande d'allocation annuelle de 200 fr. aux Médaillés du Travail ; cette demande a été déposée au Parlement par le groupe des députés protecteurs des vieux travailleurs et est en bonne voie de réalisation.

Le président donna encore quelques indications concernant l'organisation du banquet et insista auprès des sociétaires pour que l'exactitude aux réunions soit respectée

Cette réunion se termina par le tirage de la tombola habituelle.

Le concert de la section polonaise au profit des chômeurs. — Dimanche après-midi eut lieu dans la grande salle des fêtes de « La Fraternelle », angle des rues de Fiers et de la Vendée, un grand concert organisé au profit des chômeurs par la section polonaise de Wascquehal.

Sur une scène improvisée et très bien aménagée, un groupe d'amateurs musiciens et divers chanteurs de talent se firent entendre dans un programme de premier choix et très varié. Une foule nombreuse s'était rendue à cette fête de bienfaisance et manifesta par de nombreux applaudissements, le plaisir et l'intérêt qu'elle prenait à cette fête.

Au cours de la soirée, M. l'abbé Catry, aumônier directeur de « La Fraternelle » eut l'occasion de redire son attachement au Foyer Polonais et à tous les membres qui contribuèrent au succès de cette belle fête de bienfaisance organisée au profit des chômeurs nécessiteux

Statistique démographique. — Au cours du mois de juin, le service de l'Etat Civil a enregistré 24 déclarations de naissances, dont 10 garçons et 14 filles Par contre il n'a été constaté que 10 décès dont 6 hommes et 4 femmes. Au cours de la même période, cinq mariages ont été célébrés.

Il a été enregistré en outre deux reconnaissances d'enfants naturels, deux transcriptions de décès et 1 déclaration judiciaire de décès.

Statistique trimestrielle de l'État Civil. — Au cours du 2e trimestre de l'année, le service de l'État Civil a enregistré 75 déclarations de naissances d'enfants vivants contre seulement 35 décès. Au cours de ces trois mois, 19 mariages ont été célébrés. Il a été enregistré en outre : un jugement de divorce, 4 transcriptions de décès, 4 reconnaissances d'enfants naturels et un mort-né.

La XXIe Fête Fédérale des Amicales laïques du canton de Lannoy à Willems

Hier s'est déroulée brillamment à Willems la 21e fête de la Fédération des amicales laïques du canton de Lannoy.

Samedi déjà la fête avait commencé par une distribution de gâteaux et friandises aux élèves des écoles publiques et s'était poursuivie le soir par une grande retraite aux flambeaux.

Dès dimanche matin commencèrent les concours de gymnastique ainsi que les jeux divers dans les estaminets.

Un banquet réunit ensuite tous les invités à la maison commune. Des toasts y furent portés par MM. Delebassée, Quique, Willin, Valin et Imbert qui présidait.

A l'issue du banquet on procéda à la remise des distinctions suivantes : palmes académiques : M. Simon Leclerc, âgé de 88 ans, président de l'Amicale de Willems ; diplôme d'honneur de la Fédération : M. E. Prévost ; médailles de bronze : MM. J. Mulliez, Paul Barbet, Maurice Masquelier ; médaille de vermeil : M. Ch. Mulliez; médaille de bronze de la Ligue française de l'enseignement : M. Delebassée.

A l'issue du banquet un magnifique cortège parcourut les rues de la commune et au terrain du Beau Coin il fut procédé au cours d'une fête civique et olympique à la remise du fanion fédéral.

Cette fête fut suivie d'une manifestation musicale très brillante puis d'une fête de nuit que vint clôturer un feu d'artifice.

Voici le programme de la journée d'aujourd'hui lundi : de 20 à 21 h., sur la Place, concert par la Fanfare municipale de Willems. A l'issue du concert : 1. tirage de la tombola gratuite des cartes des écoles ; 2. tirage de la tombola gratuite des programmes-souscriptions.

EN HAUT : Le défilé des fillettes avec leurs vélos fleuris.

EN BAS : La remise du fanion fédéral.

EN MÉDAILLON : M. Simon Leclercq, président de l'Amicale qui vient de recevoir les palmes.

A 10 h., se retrouvaient à l'école communale des garçons, les délégués des amicales qui tenaient là leur assemblée générale La séance fut présidée par M. Willin, vice-président de la Fédération du canton de Lannoy. On y décida que le 19e congrès cantonal se tiendrait à Hem le 6 novembre prochain.

A l'issue de l'assemblée il fut servi un vin d'honneur aux invités puis eut lieu une réception à la Mairie par M. Quique, maire ; on y notait la présence de M. Willin ; Mlle Leroy, de Leers, vice-présidente ; MM. Bettremieux, secrétaire féd